

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 2019-355 ET 2019-356

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que lors de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2019, le conseil municipal a adopté les règlements numéros 2019-355 et 2019-356.

- Règlement 2019-355 décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation
- Règlement 2019-356 prévoyant la création d'une réserve financière pour le financement de la vidange des étangs de l'usine d'épuration des eaux

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal, soit au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Dominique, le 9 décembre 2019.

Christine Massé
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Christine Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint (adoption des règlements 2019-355 et 2019-356), en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, ce 9 décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9 décembre 2019.

Christine Massé
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière